

INVITATION

Les déjeuners-causeries de l'IMAQ



**TITRE : ÊTRE VISIBLE ET PROMOUVOIR SES ACTIVITÉS SUR L'INTERNET
À L'ÈRE DU WEB 2.0 : QUELLES STRATÉGIES ADOPTER?
PRÉSENTATIONS DE CAS VÉCUS DE MÉDIATEURS/ARBITRES**

CONFÉRENCIERS :

Mme Virginie Gaquière : Étudiante à la Maîtrise en droit, spécialisée en prévention et règlement des différends (PRD) de l'Université de Sherbrooke, titulaire d'une Maîtrise en négociation commerciale internationale obtenue à NegoSup (2004, Paris), présidente du Comité communications et membre du Comité technologies de l'information et des communications (TIC) de l'IMAQ. Mme Gaquière est conseillère services aux membres au sein de l'Association québécoise des technologies où elle est en contact avec plus de 400 entreprises de TIC. Un grand nombre d'entre elles se sont lancées à la conquête du web pour promouvoir leurs activités et leur expertise. Observatrice privilégiée de ces démarches, elle souhaite les partager avec vous dans le cadre de cette conférence.

M. Anthony Grolleau-Fricard : Titulaire d'un doctorat en Histoire touchant à la gestion des contenus et à la circulation transatlantique de l'information, membre partenaire de l'IMAQ, membre du Comité communications et du Comité technologies de l'information et des communications (TIC) de l'IMAQ, membre du Comité communications d'Interfrench Québec. M. Grolleau-Fricard est consultant en stratégie de communications, en *Personal branding* et en gestion d'identité numérique. Il conseille et accompagne des entreprises et des travailleurs indépendants dans leur passage au Web 2.0 et dans leur utilisation des nouvelles technologies de l'information et des nouvelles plateformes que sont les médias sociaux.

SUJET TRAITÉ : Depuis quelques années, l'Internet a complètement changé et avec lui les stratégies de communication et de visibilité. À l'ère des médias sociaux et de la gestion d'identité numérique, il est important pour des médiateurs/arbitres désirant promouvoir leurs services de bien connaître les nouveaux concepts du Web 2.0 afin de les utiliser au mieux pour promouvoir leurs activités et leurs compétences.

DATE : Le 21 avril 2010
HORAIRE : 7h30 Arrivée / 7h45 Conférence
8h30 Période de questions et d'échanges / 9h00-9h30 Fin de l'activité
LIEU : Holiday Inn Select, 99, rue Viger Ouest, Montréal (salle Narcisse B)
(métro Place d'Armes, stationnement au sous-sol de l'hôtel à ~ 18 \$)

INSCRIPTIONS : (nombre de places limité – date limite : vendredi, le 16 avril 2010)
Coût : **Membres**..... 25 \$ (taxes incluses) TPS :141180976 RT
Non-membres..... 40 \$ (taxes incluses) TVQ : 1015607121

Veuillez réserver votre place par télécopieur et faire suivre votre paiement par chèque à l'ordre de : Institut de médiation et d'arbitrage du Québec, C.P. 874, Succursale B, Montréal (Québec) H3B 3K5

J'assisterai au déjeuner-causerie

Nom _____ **Courriel** : _____ **Tél.** : _____

Pour information : Lucie Bolduc Tél. : 514-282-3327 • Fax : 514-282-2214 • lbolduc@imaq.org

Collectivement les membres de l'IMAQ recourent une telle variété de formations académiques, d'expertises et d'expériences professionnelles que la mise en commun de cette richesse représente une ressource inestimable de co-développement et de co-perfectionnement.

En vous inscrivant aux activités de ce projet, vous aurez l'occasion de vous faire entretenir de divers sujets rattachés au thème de la prévention et du règlement des différends. Suite à une présentation succincte du sujet par le conférencier, la formule du déjeuner-causerie laissera place, dans une atmosphère détendue et conviviale, à une période de questions, d'échanges d'informations ou de partage de pratiques professionnelles.

Pour paraphraser les anglo-saxons :



C'est notre tasse de thé café

